



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Repreneur Ford Aquitaine Industries

Question écrite n° 6513

Texte de la question

M. Alain David attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur l'avenir de l'entreprise Ford Aquitaine Industries à Blanquefort (FAI). La direction du groupe Ford Europe, alors même qu'elle affiche des milliards de bénéfices, a annoncé qu'elle ne réinvestira pas sur le site de FAI. Le groupe a d'abord rejeté la proposition des salariés de produire sa nouvelle boîte de vitesse, la 8F-Mid, puis a confirmé son désengagement en 2019 du site et cherche désormais un repreneur. Les emplois du site étaient protégés par un accord quinquennal passé entre Ford et les pouvoirs publics. Cette aide représente un montant total de 25 millions d'euros. Cet accord s'achève à la fin du mois de mai 2018, sans avoir vu une seule proposition réaliste et concrète de la part de l'entreprise pour développer son activité sur ce site. Ce sont aujourd'hui à nouveau près de 1 000 emplois qui sont menacés. Il lui demande quels moyens le Gouvernement entend mettre en œuvre afin de trouver une solution alternative pérenne pour le site de Blanquefort et permettre à cette usine de développer son activité et conserver ses emplois.

Texte de la réponse

L'annonce par Ford Europe de cesser tout nouvel investissement sur le site Ford Aquitaine Industrie (FAI), notamment l'abandon du projet d'y affecter pour partie la production de la boîte de vitesse 8F-Mid, fait peser une menace sur les emplois directs et indirects. Ce dossier très sensible fait l'objet depuis plusieurs années d'une attention toute particulière de la part des services de l'Etat, tant au niveau national que local. Depuis l'annonce du groupe, le gouvernement est mobilisé pour favoriser la recherche d'un repreneur. Le délégué interministériel aux restructurations d'entreprises a rencontré à plusieurs reprises la direction de Ford Europe pour lui rappeler fermement la nécessité d'apporter aux employés du site des garanties concrètes quant au maintien du niveau d'emploi. Dans ce cadre, un comité de suivi sous la présidence du préfet de la région Nouvelle-Aquitaine, en présence des représentants de la direction Ford Europe, du délégué interministériel aux restructurations d'entreprises, des élus locaux et des représentants des salariés, s'est tenu le 13 juin 2018. Ford avait annoncé quelques jours auparavant la mise en place d'un plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) contre l'avis de l'Etat et de l'ensemble des autres parties prenantes. Le gouvernement continue ainsi de suivre avec une grande vigilance l'évolution des négociations engagées entre Ford et un potentiel repreneur.

Données clés

Auteur : [M. Alain David](#)

Circonscription : Gironde (4^e circonscription) - Nouvelle Gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6513

Rubrique : Emploi et activité

Ministère interrogé : [Économie et finances](#)

Ministère attributaire : [Économie et finances](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [20 mars 2018](#), page 2235

Réponse publiée au JO le : [4 décembre 2018](#), page 11023